

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8677
10 juillet 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 JUILLET 1968 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE, CHARGE
D'AFFAIRES a.i.

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de signaler à votre attention le dernier acte d'agression commis délibérément par les forces armées israéliennes contre la population civile de Suez.

Le 8 juillet 1968 à 18 heures, les forces armées israéliennes occupant la rive orientale du canal de Suez ont ouvert le feu, tirant sur la ville de Suez. Les tirs se sont concentrés sur Elarbaïen, faubourg situé à l'ouest de la ville de Suez, zone où la densité de la population est élevée.

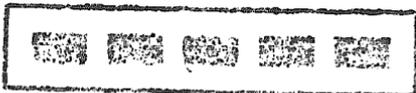
Cet acte d'agression commis par Israël sans qu'il y ait eu la moindre provocation a causé de lourdes pertes parmi la population civile et a gravement endommagé les installations civiles. Ce bombardement aveugle et barbare, qui n'a épargné ni les femmes ni les enfants, a fait 46 morts et 67 blessés. Une église, deux mosquées et un centre de protection de l'enfance ont été complètement détruits. Par ailleurs, 25 maisons, un hôpital et la gare ferroviaire ont été partiellement détruits.

Cette nouvelle agression, qui constitue une violation flagrante de la résolution du Conseil de sécurité relative au cessez-le-feu qu'Israël n'a cessé d'enfreindre, illustre la politique d'agression menée par Israël et son mépris total de la Charte des Nations Unies.

L'action infâme qui est à l'origine des lourdes pertes et de la destruction de biens matériels dont il est fait mention plus haut montre clairement que les véritables intentions d'Israël sont de prévenir et de miner toute tentative visant à établir une paix équitable au Moyen-Orient.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.



Le représentant permanent adjoint de la
République arabe unie auprès de
l'Organisation des Nations Unies,
Chargé d'affaires a.i.,

(Signé) AMIN HILMY II